

**4<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE**

**Le mardi 8 avril 2025, à 20 h 15**

**En Salle :** Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

**En ligne :** Plateforme Teams

**Étaient présents**

Linda Duchaine  
Lyse Pelletier  
Samuel Clavet  
Nancy Beaupré  
Hugo Chouinard  
Catherine Gaudette

Vice-présidente  
Secrétaire  
Trésorier  
Administratrice  
Administrateur  
Administratrice

Marie-Josée Asselin

Conseillère municipale du district  
Loretteville-Des Châtel

**Était absente**

**Étaient également présents**

Dominique Gagnon

Conseillère en consultations publiques  
Service des relations citoyennes et des  
communications – Ville de Québec

**Quorum**

Il y a quorum, laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, dix-neuf (19) personnes assistent à l'assemblée ordinaire dont aucune (0) en mode virtuel.

## ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1.	Ouverture de l'assemblée	20 h 15
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	20 h 16
3.	Nomination des dirigeants (présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie)	20 h 20
4.	Point d'information de la conseillère municipale	20 h 30
5.	Période de questions des citoyens	20 h 40
6.	Dossiers concernant le quartier	20 h 50
7.	Dossier concernant le conseil de quartier	20 h 55
	7.1. Projet de sécurité routière	
	7.2. Projet en faveur de la biodiversité	
	7.3. Nouvelle parution du <i>Petit journal de Loretteville</i>	
8.	Correspondance	21 h 05
9.	Adoption du procès-verbal du 11 mars 2025	21 h 10
10.	Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 15
	12.1 Paiement des travaux de rédaction – PV 8 avril	
11.	Varia	21 h 18
12.	Fin de l'assemblée	21 h 20

## 1. Ouverture de l'assemblée

La séance d'élections menée en Assemblée générale annuelle, précédant la présente 4<sup>e</sup> Assemblée ordinaire du conseil de quartier, laissant le poste de président vacant, madame Dominique Gagnon préside la rencontre. Elle ouvre l'assemblée à 21 h 05. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, et aux personnes présentes dans la salle.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 3 de l'ordre du jour « Nomination des dirigeants (présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie) » est reporté à la prochaine assemblée ordinaire et est remplacé par « Cooptation d'une administratrice ».

Le point 10.1 de l'ordre du jour « Paiement des travaux de rédaction – PV 8 avril » est remplacé par « Paiement des frais d'impression du Petit journal de Loretteville ».

À la suite de la lecture, l'adoption est proposée par madame Linda Duchaine et est appuyée par madame Catherine Gaudette. La cooptation d'une administratrice est ensuite amorcée.

## 3. Cooptation d'une administratrice

Madame Dominique Gagnon mentionne avoir reçu une candidature pour un poste d'administrateur/trice du conseil de quartier coopté(e), soit celle de madame Nancy Beaupré.

### **Résolution 25-CA-19:**

Sur proposition de Samuel Clavet, appuyé par Linda Duchaine, la candidature de madame Beaupré est adoptée à l'unanimité.

## 4. Point d'information de la conseillère municipale

- **Programme de subvention à la rénovation et trousse patrimoniale du secteur de Loretteville**

Marie-Josée Asselin est heureuse d'annoncer la tenue d'une [séance d'information](#) le 10 avril 2025 à l'Édifice Denis-Giguère et en ligne en vue de présenter le programme, ses nouveautés, ainsi que les conditions d'admissibilité. Il s'agit d'un généreux programme d'aide à la rénovation de bâtiments de l'ordre de 1 500 000 \$ pour le secteur Racine-Valcartier. Le soutien peut atteindre jusqu'à 70 % de la somme déboursée aux rénovations selon certains critères.

- **Stations « àVélo »**

Madame Asselin annonce l'ajout de trois (3) stations « À vélo » additionnelles à Loretteville, en plus des trois (3) installées l'année dernière. Les trois stations seront situées sur l'axe du boulevard de l'Ormière, dont une près du Cinéma Le Clap, une seconde à proximité de l'intersection de la rue Blain et une troisième à l'intersection de l'avenue Chauveau. Loretteville est le seul quartier périphérique à disposer de ces stations en tant que projet pilote. Les statistiques d'utilisation ont été excellentes en 2024 et le service sera de retour, doublé, pour l'été 2025.

- **Cabane à sucre sur la rue Racine**

Madame Asselin est heureuse d'annoncer une activité de cabane à sucre sur la rue Racine le 26 avril 2025 dans le contexte de la revitalisation de la rue Racine. Un déjeuner-brunch au coût de 20\$ par personne sera disponible à ceux qui se seront inscrits. Plusieurs autres activités gratuites seront également accessibles.

- **Rénovation des terrains de tennis au parc Phil-Latulippe**

Madame Asselin est heureuse d'annoncer l'ouverture imminente des soumissions pour la rénovation des terrains de tennis au parc Phil-Latulippe, où l'école Roger-Comptois. Il s'agit d'une rénovation d'envergure à laquelle sera jumelée le remplacement de la surface synthétique du terrain de football de l'école. Aucun terrain de pickleball n'est prévu au parc Phil-Latulippe, des terrains ayant été récemment aménagés à cette fin au parc Saint-Raphaël.

En complément, madame Asselin annonce un appel d'offres à venir prochainement pour le remplacement des modules de jeux au Parc Montchatel.

- **Programme « Aire ouverte »**

Madame Asselin informe les membres du conseil de quartier et les participants du programme « Aire ouverte » qui vient tout juste de s'établir dans un local derrière *Le Minimaliste*. Ce programme du CIUSSS s'adresse à des jeunes de 15 à 25 ans et offre notamment des services psychosociaux et médicaux pour les jeunes dans le besoin.

- **Achat du terrain de l'ancienne station-service Irving**

Madame Asselin informe les membres du conseil de quartier et les participants sur l'avancement des procédures concernant l'achat du terrain de l'ancienne station-service *Irving* par la Ville. Le processus tire à sa fin. La décontamination du terrain sera assurée par *Irving* dans un souci d'optimisation des coûts. L'achat du terrain sera finalisé une fois le terrain décontaminé, le prix de vente sera également fixé à la suite de cette opération de décontamination.

Irving étant exproprié par la Ville, celle-ci se doit d'utiliser le terrain pour un projet d'intérêt général public. Des consultations seront effectuées une fois le terrain acheté par la ville.

- **Plan de développement de l'axe Bastien-Racine**

Madame Asselin est heureuse d'annoncer la présentation du Plan de développement de l'axe Bastien-Racine prévue en juin 2025, après 3 ans de travail avec la nation Huronne Wendat. Le projet vise notamment à utiliser la rivière et la chute Kabir Kouba comme trait d'union entre Loretteville et Wendake, et à inciter les gens à traverser la rivière pour aller visiter les sites et commerces de chaque côté de celle-ci.

- **Présentation du documentaire « Impact : La reconstruction après un traumatisme craniocérébral »**

Madame Asselin souligne la présentation d'un documentaire « Impact : La reconstruction après un traumatisme craniocérébral » au cinéma Le Clap deux semaines plus tôt. Ce bel événement était organisé par *Servio*, un organisme communautaire qui regroupe et aide des adultes concernés par le traumatisme craniocérébral (TCC) modéré ou grave. L'objectif de ce documentaire est de sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes ayant un TCC et leurs proches, mais aussi de mettre en lumière le travail des associations

- **Nettoyage printanier des rues**

Madame Asselin annonce le début de l'opération de nettoyage printanier des rues à partir de la mi-avril. Madame Asselin invite les gens de l'assemblée à vérifier le site de la Ville pour connaître les dates de nettoyage dans les différents secteurs, elle donne également de l'information concernant les consignes à respecter pour faciliter le succès de l'opération. Le nettoyage des piste cyclables étant assuré par de la machinerie distincte, le nettoyage de ces corridors se fera en parallèle lorsque la neige aura fondue.

## 5. **Période de question des citoyens**

- Un citoyen demande davantage d'information par rapport au programme de subvention offert aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux dans l'axe de la rue Racine. Madame Asselin communique des informations complémentaires à ce sujet. Madame Asselin précise que les gens concernés ont reçu l'information pertinente.
- Un citoyen demande s'il y a encore de la disponibilité budgétaire dans le cadre d'un programme de subvention pour l'installation de clapet anti-retour. Madame Asselin confirme qu'il reste de l'argent dans le programme et donne des instructions sur la manière d'adresser la demande au service 311.

## 6. **Dossiers concernant le conseil de quartier**

Sujet précédemment abordé en Assemblée générale annuelle.

## 7. **Dossiers concernant le quartier**

### 7.1 **Projet de sécurité routière**

Monsieur Samuel Clavet, trésorier, informe le conseil de quartier sur l'avancement de ses recherches notamment pour le volet de l'affichage autocollant sur les bacs à poubelle roulant. Il mentionne avoir contacté la compagnie Affichez en vue d'obtenir des prix. Affichez propose des autocollants au coût unitaire de 23,70\$ par affiche, donc possibilité d'utiliser l'ensemble de la subvention pour la production d'une centaine d'affiches. Il est décidé de prendre un moment de réflexion et de reporter le sujet à la prochaine assemblée ordinaire.

Madame Véronique Perez, ancienne présidente du conseil de quartier, informe sur l'intérêt de la direction de l'école du Château d'eau pour une activité de type « Arrivée active » à la rentrée 2025, ce qui serait une occasion de récolter des observations des parents et élèves sur les nouveaux aménagements réalisés dans la réfection de ce corridor scolaire.

### 7.2 **Projet en faveur de la biodiversité**

Aucun suivi, sujet abordé en Assemblée générale annuelle.

### 7.3 **Nouvelle parution du *Petit journal de Loretteville***

Aucun suivi, sujet abordé en Assemblée générale annuelle.

## 8. **Correspondance**

- Madame Linda Duchaine informe d'une question portant sur le stationnement reçue sur le *messenger* du conseil de quartier, le citoyen a été redirigé vers le 311 et la conseillère municipale.

- Madame Catherine Gaudette demande si des lettres ont été reçues à la Ville concernant des problématiques de stationnement en lien avec le comportement et le stationnement des clients de *Canot Légaré*. Madame Asselin mentionne connaître la situation et informe le conseil des différents sujets et enjeux pour lesquels les opinions sont très partagés parmi les citoyens concernés. Le sujet sera suivi par le conseil de quartier et sera mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

**9. Adoption du procès-verbal du 11 mars 2025**

Sur proposition de madame Linda Duchaine, laquelle est appuyée par madame Lyse Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 11 mars 2025.

**10. Fonctionnement du conseil de quartier**

**10.1. Résolution pour le paiement de l'impression du *Petit journal de Loretteville*, Édition mars 2025**

**Résolution 25-CA-20:**

Sur proposition de monsieur Samuel Clavet qui est appuyée par monsieur Hugo Chouinard, il est résolu d'effectuer le paiement de 488,64\$ à *Les copies du Pavois* pour l'impression du *Petit journal de Loretteville*, édition de mars 2025.

**11. Varia**

Aucun sujet.

**12. Levée de l'assemblée**

Madame Dominique Gagnon propose la clôture de l'assemblée à 21h44. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 13 mai 2025 au centre communautaire Denis Giguère.

---

Samuel Clavet  
Trésorier

---

Lyse Pelletier  
Secrétaire